

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **77 (1951)**

Heft 15

PDF erstellt am: **09.08.2024**

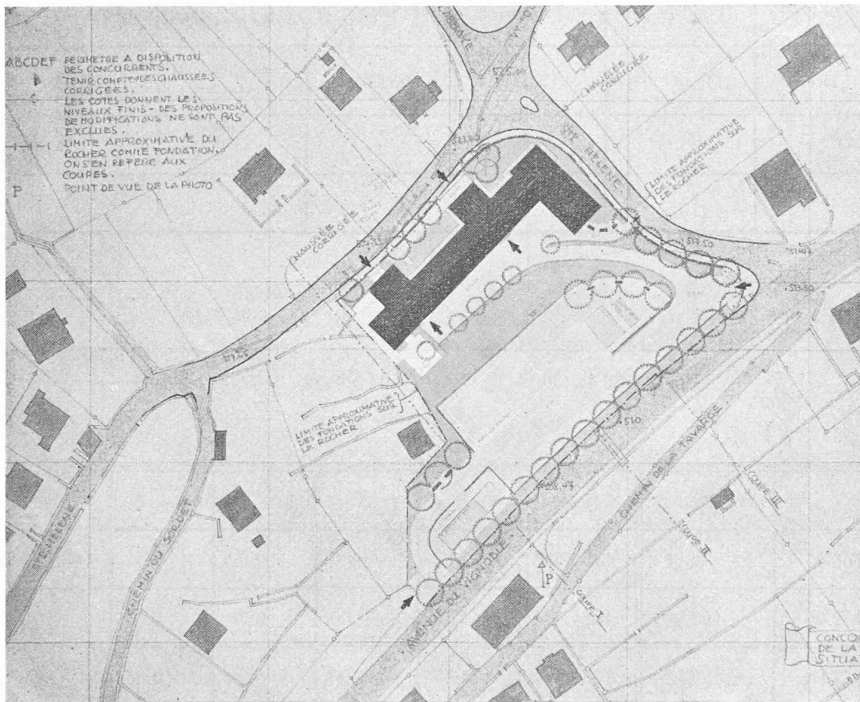
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

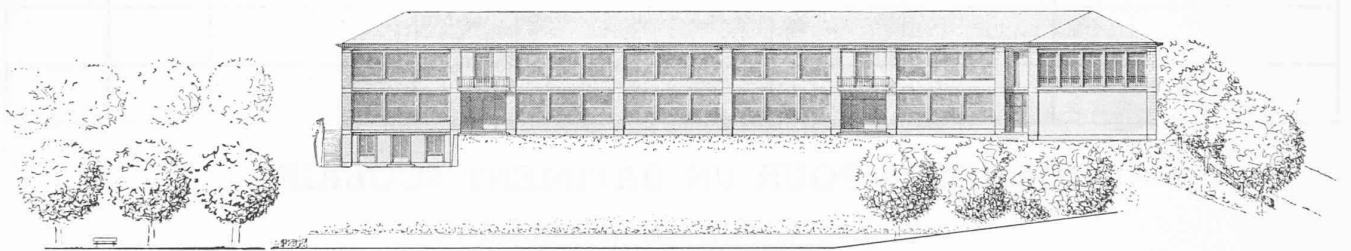
CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE A LA COUDRE, NEUCHÂTEL

1^{er} prix : projet « Babar », M. Maurice Billeter, architecte S. I. A., Neuchâtel.

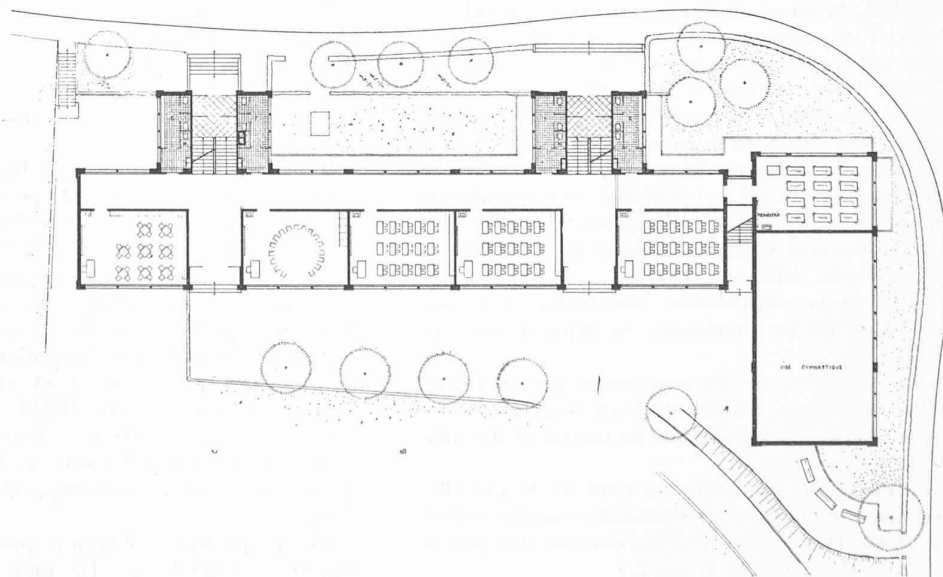
Jugement du jury

Situation excellente. Heureuse utilisation de la vieille route pour l'accès sud. — Distribution claire. C'est le seul projet qui pratiquement assure tous les services sur deux étages. — Circulations et escaliers bien résolus, mais le jury estime que les quatre entrées et la double cage d'escalier ne se justifient pas. Les dégagements sont assez larges. Les vestibules sont un peu étriqués. — Salles de classes bien orientées. — Salles spéciales à leur place. — Salle de gymnastique et annexe; vestiaires inutilement grands. — Logement du concierge bon, mais entrée compliquée. — Tenue architecturale excellente. — Economie du projet: les économies faites en fondations sont absorbées par le cube inutile de la deuxième cage d'escaliers.

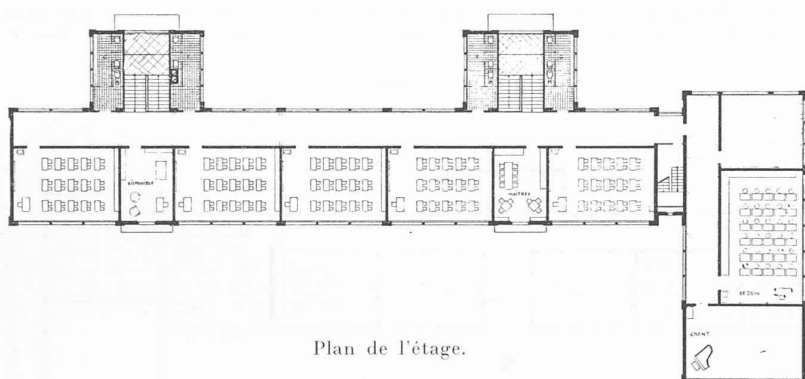
Situation. — Echelle 1 : 2000.



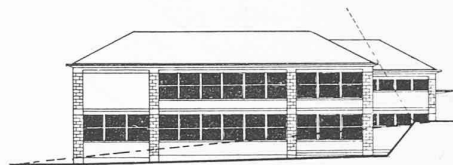
Façade sud-est. — Echelle 1 : 600.

Plan du rez-de-chaussée. —
Echelle 1 : 600.

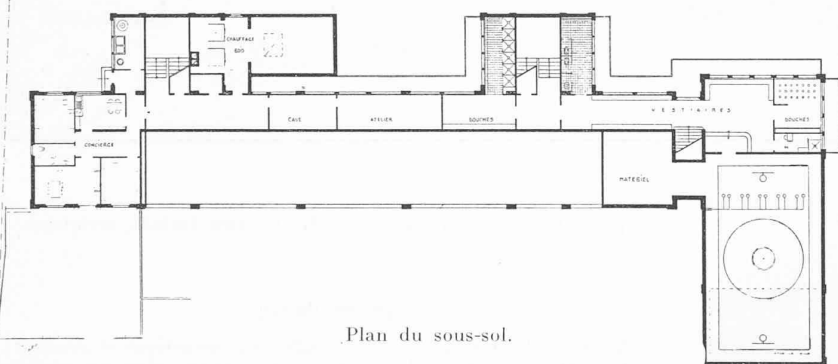
CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE A LA COUDRE, NEUCHÂTEL

1^{er} prix : projet « Babar », M. Maurice Billeter, architecte S. I. A., Neuchâtel.

Plan de l'étage.



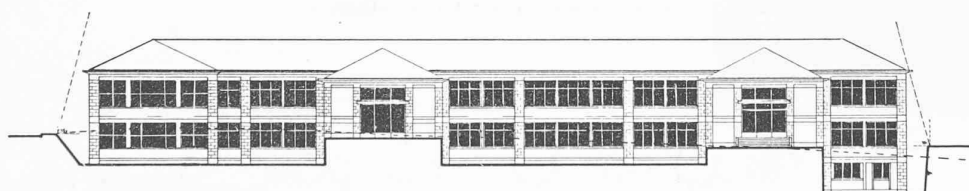
Façade nord-est.



Plan du sous-sol.



Façade sud-ouest.



Façade nord-ouest.

Echelle 1 : 600.

l'autorité communale de confier la suite des études à son auteur.

Il résulte de l'examen des projets :

1. Que le terrain se prête parfaitement à la construction projetée.
2. Que l'implantation peut y être faite assez haut pour utiliser l'ancienne route comme accès.
3. Qu'il y a intérêt à tenir dans un corps de bâtiment les salles de classe et à grouper salle de gymnastique et salles spéciales dans un autre corps disposé perpendiculairement.
4. Que le terrain est assez spacieux pour permettre une disposition générale des locaux d'enseignement sur deux étages. »

L'ouverture des enveloppes révèle les noms suivants :

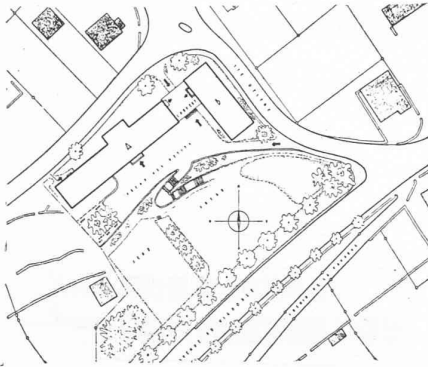
- 1^{er} prix : projet « Babar », M. Maurice Billeter, architecte S. I. A.
- 2^e prix : projet « Active », M. P.-A. Rochat, architecte.
- 3^e prix : projet « Ste-Hélène », M. Bernard Dubois, architecte.
- 4^e prix : projet « Variante », MM. J.-P. et R. de Bosset, architectes S. I. A.
- 5^e prix : projet « Midi », M. J.-J. Du Pasquier, architecte S. I. A.
- 6^e rang : projet « 2 + 2 », M. J.-P. Nagel, architecte.

CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE A LA COUDRE, NEUCHATEL

2^e prix : projet « Active », M. P.-A. Rochat, architecte.

Jugement du jury

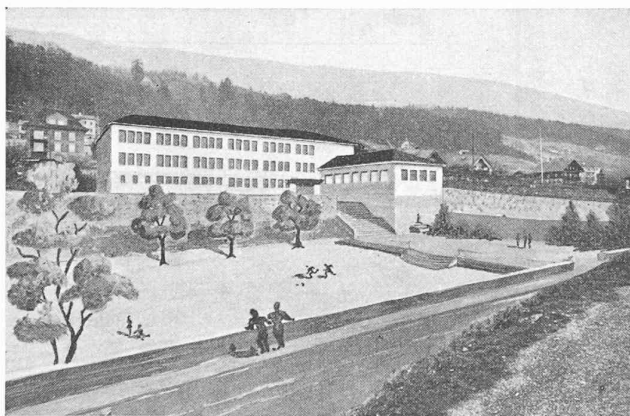
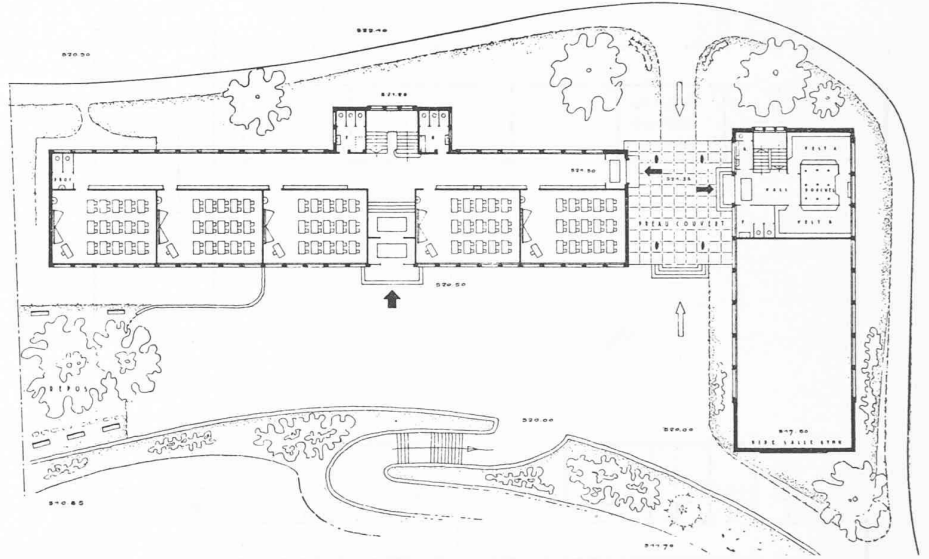
Bonne disposition des accès. — Distribution générale : intéressante proposition de séparer deux bâtiments distincts, mais la jonction au premier étage ne donne pas satisfaction au point de vue pratique. — Circulation et escaliers normaux, confusion dans la



Situation. — Echelle 1 : 2500.

disposition des entrées. — Salles de classes bien orientées. — Salles spéciales bien groupées. — Salle de gymnastique et annexes : les vestiaires et la salle sur des niveaux différents sont défectueux. — Tenue architecturale : bonnes façades, mais l'expression de la salle de gymnastique ne correspond pas au volume intérieur. — Economie du projet : cube restreint.

Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 600.



Perspective.

3^e prix : projet « Sainte-Hélène », M. Bernard Dubois, architecte.

Jugement du jury

Salles spéciales bien groupées. — Salle de gymnastique et annexes : groupement bon, mais la distribution des vestiaires n'est pas réussie. — Douches scolaires démesurées. — Logement du concierge acceptable. — Tenue architecturale : les façades n'ont pas la qualité du plan. Les corps saillants au nord sont disparates. — Economie du projet : projet coûteux, du fait d'un cube important. La salle de gymnastique avance beaucoup sur les remplissages.

Plan du rez-de-chaussée inférieur. Echelle 1 : 600.

